

Coup d'envoi de la construction de la station du REM à YUL

Montréal, le 19 juillet 2019 – ADM Aéroports de Montréal a effectué aujourd'hui la première pelletée de terre donnant officiellement le coup d'envoi aux travaux de construction de la future station du Réseau express métropolitain (REM) à YUL Aéroport International Montréal-Trudeau. Le premier métro du REM entrera à la station en 2023.

La construction de la station du REM s'inscrit dans un chantier beaucoup plus large, le programme de développement côté ville, qui mènera notamment ADM à reconstruire le stationnement étagé et le débarcadère à YUL, des infrastructures d'accueil qui sont en fin de vie utile et à capacité. Un nouvel espace nommé YULtransit sera également aménagé en souterrain, où convergeront les modes de transports collectifs.

Représentant un investissement de plus de 2,5G\$ de la part d'ADM, ce programme représente un des plus importants projets d'infrastructure privée au Québec et marque un nouveau jalon dans l'histoire de l'aéroport Montréal-Trudeau.

Pour l'accompagner dans la réalisation des travaux, ADM a octroyé le contrat de gérance du projet à un consortium formé de firmes ayant une expertise pointue, Pomerleau, SNC-Lavalin et Kiewit (PSK Construction). En tant que partenaires du programme, ils auront notamment comme mandat d'identifier des opportunités pour optimiser l'échéancier et le phasage des travaux et de veiller à minimiser leur impact sur le niveau de service offert aux passagers.

Faits saillants

- La construction de la station du REM sera complétée en 2023;
- Le REM permettra de transporter les usagers du centre-ville à l'aéroport en une vingtaine de minutes;
- Les coûts de 250 M\$ reliés à la construction de la station du REM seront assumés par ADM;
- L'installation des équipements techniques (portes palières, rails, systèmes d'alimentation électrique, de communication et de contrôle, etc.), sera effectuée dans le cadre du projet du REM;
- L'excavation pour construire la station se fera à une profondeur de 35 mètres sous le stationnement étagé;
- Le nouveau débarcadère à YUL aura une capacité triplée;
- Le stationnement étagé sera complètement couvert d'un toit vert muni de capteurs solaires;
- Selon les besoins du moment, des espaces suffisants seront réservés pour des véhicules électriques dès l'ouverture du nouveau stationnement étagé en façade;
- Le projet sera construit selon les normes de constructions durables en vue de l'obtention de la certification [Envision](#).

Citations :

« Nous sommes extrêmement heureux d’amorcer le début des travaux de construction de la station du REM. Nous attendons depuis plus de 25 ans que notre aéroport international soit connecté au centre-ville de Montréal par une liaison efficace. Ce projet structurant est la première étape d’un ambitieux projet de réaménagement de nos infrastructures d’accueil qui nous permettra non seulement de répondre adéquatement à la croissance du trafic de passagers à YUL, mais aussi de revoir l’intermodalité du site aéroportuaire pour le rendre plus accessible, et ce, au bénéfice des voyageurs en plus de mettre fin aux enjeux de congestion routière. » –*Philippe Rainville, président-directeur général d’Aéroports de Montréal.*

« Aujourd’hui, nous débutons la construction d’une nouvelle porte d’entrée pour notre métropole et une étape importante dans la réalisation du REM. Dans quelques années seulement, les Québécois auront accès à un vaste réseau de transport fiable et fréquent pour se rendre à l’aéroport, peu importe le trafic. Pour les visiteurs, ce sera un nouveau lien efficace et rapide pour accéder au cœur des activités de la Ville à bord de voitures de métro modernes et offrant un point de vue unique sur la métropole. » –*Macky Tall, président et chef de la direction de CDPQ Infra.*

« Cette station permettra de diminuer de façon substantielle le temps de transport entre le centre-ville et l’aéroport. Je n’ai aucun doute que les gens d’affaires, les touristes et la population du grand Montréal apprécieront ce nouveau service qui bonifiera leur transport à leur arrivée à Montréal et au retour. Quiconque voyage dans le monde apprécie ce type de mobilité accessible entre l’aéroport et le centre-ville et nous sommes ravis de voir un tel service s’implanter à Montréal. » –*Benoît Dorais, président du comité exécutif de la Ville de Montréal*

« Le gouvernement du Québec est fier de souligner la réalisation de cette importante étape qui permettra aux citoyens et aux visiteurs de se déplacer à bord du REM, une infrastructure de transport collectif moderne, performante et électrique. Grâce au REM, les usagers pourront se déplacer entre le centre-ville et YUL de façon conviviale, sans se soucier de la congestion sur les axes routiers. Il s’agit d’un pas supplémentaire afin d’améliorer la mobilité dans la grande région métropolitaine en facilitant l’intermodalité et l’interconnexion des différents modes de transport. » –*François Bonnardel, ministre des Transports et ministre responsable de la région de l’Estrie.*

« Notre gouvernement comprend l’importance du transport en commun et c’est pourquoi nous investissons massivement dans des projets structurants comme celui du REM et de la ligne bleue du métro de Montréal. Le REM sera bénéfique pour les communautés de la grande région de Montréal et il permettra aux voyageurs et aux touristes qui transitent par l’aéroport d’accéder au centre-ville grâce à un réseau de transport en commun accessible et intégré. » –*L’Honorable Marc Garneau, Ministre des Transports*

À propos d’Aéroports de Montréal

Aéroports de Montréal est l’autorité aéroportuaire du Grand Montréal responsable de la gestion, de l’exploitation et du développement de YUL Aéroport international Montréal-Trudeau et de YMX Aérocity internationale de Mirabel.

Source :

Aéroports de Montréal
Affaires publiques 514 394-7304
affaires.publiques@admtl.com